

L'environnement réglementaire des dispositifs médicaux et les acteurs du secteur du handicap



L'environnement réglementaire des dispositifs médicaux et les acteurs du secteur du handicap

Objectif global

Identifier le cadre réglementaire des dispositifs médicaux et les acteurs du champ du handicap pour le développement de prestation de services de qualité

Objectifs professionnels

Identifier le cadre réglementaire de la prise en charge financière de dispositifs médicaux
Identifier les acteurs des secteurs du Handicap et Maintien à domicile et leurs rôles

Public

Tout personnel exerçant dans le secteur des prestataires de santé à domicile (livreurs, installateurs, vendeur en magasin, technico-commercial, gérant magasins de matériel médical...)

Profil de l'intervenant

Consultant Formateur, spécialisé MAD Handicap, ergothérapeute

Méthodes pédagogiques

Expositive et active- Remise d'un support - illustrations vidéos et autres animations

Conditions

| | |
|------------|--|
| Durée | 7 heures, 1 jour |
| Lieu | En inter ou en intra |
| Tarif | Coût individuel ou groupe, Nous consulter |
| Validation | Attestation de formation |

Modalités d'évaluation

Quiz, attestations d'assiduité & fin de formation

Programme

Le cadre de la prise en charge financière des dispositifs médicaux : codification et bases de remboursement

La LPPR et les dispositifs de catégorie IV

Les prescriptions pour véhicules pour personnes en situation de handicap :

Fauteuil roulant manuel (FRM)

Location – Achats

Enfants – adultes

FRM verticalisateur (FRMV)

Fauteuil roulant électrique (FRE) et FRE verticalisateur (FREV)

Tricycle – poussette

Les structures en lien avec le handicap et leur cadre d'intervention

EHPAD, CLIC, MAS, FAH, FAM, IME, EDM, SESSAD, SSR, CRA-CRF, CCAS, APF, AFM, SAMSAH, SSIAD, ADPH, SAAD....

Les professionnels de santé et leur cadre d'intervention

Médecins dans la rééducation – réadaptation, kinésithérapeute, ergothérapeute...

Les sources de financement des dispositifs médicaux

Assurance maladie, Prestation compensatoire Handicap (PCH), Fond départemental de compensation du handicap (FDCH) et autres.



Carole Edon-Lamballe

T. 06 75 21 41 75 / 09 71 00 26 59

contact@formedic.fr

Formedic – Agrément Organisme de formation : 91340855634 / 128 rue de la Boétie, 75008 Paris

Formedic